

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 84 (1957)
Heft: 11

Artikel: Notre vieux parler à l'honneur
Autor: Montandon, Charles
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-230566>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notre vieux parler à l'honneur

par Charles MONTANDON

Nous n'avons pas le droit de laisser mourir nos mots du cru. A tout moment et en tout domaine l'occasion se présente de les mettre en pratique, alors ne la manquons pas.

Je dis cela parce que, l'autre jour, je lisais sous la plume d'un agriculteur de chez nous (j'allais dire paysan, sacrebleu !) une offre de vente, et tenez-vous bien : on offrait une « caisse à purin »... J'ai comme l'impression que les réponses n'auront pas été bien nombreuses (enfin, on ne sait jamais), car dans nos campagnes on ne connaît que la *bossette à lisier*, et parlez d'autre chose : on ne saura ce que vous voulez dire.

Voilà. Alors je voudrais dire à mes amis qui sont encore de vrais paysans, à ceux qui sont du même terroir que moi — du moment que vos mots sont justes, et la preuve qu'ils sont justes, c'est qu'ils ont permis à des dizaines de générations passées de s'entendre à merveille — du moment, donc, qu'ils sont justes, fichez-vous pas mal de savoir s'ils sont « corrects ». Après tout, il ne s'agit pas essentiellement de « bien » parler, mais de parler juste et clair, de façon à être compris dans ce que l'on a à dire.

Soyez vous-mêmes dans vos criées publiques, dans vos mises, dans vos affiches placardées à la *fruitière*.

Donnez des noms du terroir à vos bêtes qui vivent de ce terroir. Je sais bien que dans beaucoup de nos troupeaux il y a encore des *Rodzet* et des *Pindzon*. Ces noms qui chantent, ça vaudra toujours mieux que d'appeler « Gina » ou « Martine » une vache ayant une belle croupe...

Soyez vous-mêmes dans vos annonces de journaux. Bien sûr, on demande toujours des *brantards* et des *effeuilleuses*, des *boveirons* et des *armaillis*. Mais peut-être que, d'ici en là, ça se fera plus rare. Ce serait dommage : alors, réagissez ! Parce que ces mots-là, c'est vite dit et c'est vite compris : pas besoin de traduire. C'est simple, et puis c'est juste. Un *modzeni*, c'est plus clair, plus précis, plus bref que « jeune garçon pour garder le bétail en automne », comme on trouve des fois. Et lorsqu'il s'agit de vendre un objet : une *boille*, chacun sait ce que c'est, et voilà pourquoi on a là un mot sans concurrent ; parce que, essayez voire, allez parler de « bouille » ou de « baille » chez nous : connaît pas ! Et dites aussi *modzon*, qui est un génisson de deux ans, et *sonnaille*, et *toupin* (encore un intraduisible). Les communes offrent bien à vendre des *fourrons* — mais je ne devrais pas le faire remarquer, parce qu'on va peut-être alors supprimer ce mot, qu'on « croyait français » !

On mise toujours le *chédail*, parce qu'on ne sait comment dire autrement. Mais voilà déjà que le *magnin* s'efface devant le hongreur. Dommage, car les termes de chez nous répondent à cette règle première de la langue française : la précision, la concision. Heureusement que les auteurs des livres d'arboriculture les plus modernes l'ont compris, eux qui indiquent toujours les deux formes : poirier sauvage : *blessonnier* ; hanneton : *cancoire*, etc. On voit aussi la *surlangue* regagner du terrain, après une longue éclipse derrière la fièvre aphteuse.

Il ne faut pas avoir honte d'avoir raison chez soi, que diable ! Et il ne faut pas avoir peur d'être en marge de l'académie, du moment que l'emploi du vocabulaire régional ne dépasse pas les limites régionales.

Un regret, pendant qu'on y est : le remplacement dans les rues lausannoises du terme *bordier* (terme régional romand, mais employé aussi dans les provinces françaises et en Belgique) par celui de « riverain ». Je sais bien que ça peut faire image : les *bordiers* de la rue Centrale, aujourd'hui, étaient dans le temps les « riverains » du Flon. Mais, maintenant, « riverains » de quelle eau ? Ce mot, tout académique qu'il soit, est faux, archi-faux.

Ne pas agiter avant de s'en servir !

Un monsieur, régalant des amis, envoie son domestique chercher une bouteille de son meilleur cru.

A peine le domestique est-il parti pour exécuter cet ordre, que le maître, se rappelant que le pauvre garçon est novice dans sa besogne, regrette de ne pas lui avoir recommandé de traiter la bouteille avec prudence, pour éviter de mettre en mouvement le dépôt du vin.

Cependant le garçon revient, portant sa bouteille fort convenablement.

— Tu ne l'as pas secouée ? demande le maître anxieux.

— Non, mais c'est facile, répond le domestique en secouant vigoureusement la bouteille.

Au Grand Conseil

Un député disait d'un air narquois à l'un de ses collègues :

— Vous n'avez point encore ouvert la bouche depuis que vous siégez au Grand Conseil ?...

— Vous vous trompez, répondit l'autre, car toutes les fois que vous avez parlé, je n'ai pu m'empêcher de bâiller.

FEMMES DE CHEZ NOUS...

La tricoteuse

Le mal a débuté à l'école. Sitôt le programme de l'année terminé, elle y prenait peine, Suzette tricotait du « supplémentaire » et harcelait sa mère pour avoir de la laine (l'école n'en fournit que pour le travail obligatoire).

Après les heures de classe, le mal ne fit qu'empirer. En a-t-elle fait des chaussons roses en gardant les vaches, des chaussettes rayées en surveillant le petit frère, de longs bas noirs en promenant la chèvre le long des chemins. En a-t-elle fait des pullovers à manches longues ou courtes, ou sans manches du tout. Pour user sa douce manie, sa mère lui fit même tricoter de longues combinaisons en laine fine, travail interminable... qu'elle terminait bien sûr, en se jouant.

Puis il fallait une couverture pour les genoux de grand-mère, un châle vaudois pour marraine, des brassières pour les déshérités de la sœur visitante, des grenouillères pour la vente paroissiale.

Le début de l'hiver était pour elle une fête. Elle prévoyait tout ce qui serait nécessaire, ce qui se tricotait, bien sûr. Elle a même fait trotter ses aiguilles au lit, quand le froid lui glaçait les mains.

Quand le prix de la laine baissait, elle en faisait provision pour profiter de l'occasion, quand tout était à la hausse, elle achetait encore... avant que les prix n'atteignent leur plafond.

L'âge est venu, les rhumatismes, la fatigue, les doigts sont déformés, les jambes refusent.

Et Suzette, maintenant, à l'angle du fourneau, la chaufferette sous les pieds, se repose : en tricotant !

Suzette.